



ORDRE DES
GÉOMÈTRES-EXPERTS

Rémy SEISSON

Géomètre Expert DPLG n° 04574

ALPILLES TOPOGRAPHIE

M. SEISSON Remy - M. DAVID Cédric

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de Géomètres-Experts (SELARL)
(Anciennement SCP Remy SEISSON - Daniel LAPOIRE)

Zone Artisanale de la Gare - 17, Avenue Albin Gilles - 13210 Saint-Rémy de Provence

Tél : 04 90 92 12 16 - Email : alpilles.topographie@wanadoo.fr

RCS Tarascon D 387 699 697 00026 - APE 7112 A - n° TVA intracommunautaire FR 3938769969700026
R.I.B. : Banque Populaire Méditerranée Saint-Rémy-de-Provence IBAN FR76 1460 7002 4500 4511 9790 736

Devis n° 202406-00849

St Remy De Pce, le 24 juin 2024

Dossier n° 121122

SAS HECTARE

RN 113

75 ZI Les Portes Domitienne

CS 30020

34740 VENDARGUES

Objet : LOTISSEMENT "LES MERINOS" à SAINT-MARTIN-DE-CRAU (CAPHAN)

Maîtrise d'oeuvre : LOT 3 : ESPACES VERTS

Désignation de la prestation	Prix .H.T.
MAÎTRISE D'OEUVRE	5 150,00
Etablissement d'un plan des travaux + DPGF des espaces verts Etablissement d'un quantitatif estimatif du montant des travaux à réaliser Consultation des entreprises de V.R.D. (dossier D.C.E.) Aide au choix de l'entreprise Signature du marché Suivi des travaux et démarches jusqu'à obtention d'une non opposition à la DAACT Etablissement des certificats de paiement Réception des travaux (procès verbal) CONDITIONS PARTICULIERES : DELAI D'EXECUTION DE LA PRESTATION : Trois mois à compter de la signature du devis. CONDITIONS FINANCIERES : Les prix s'entendent Hors Taxes et en euros. Il subiront le taux de TVA en vigueur au moment de la facturation. La facturation est établie en totalité à la livraison. A la signature du devis, un acompte de 30 % du TTC vous sera demandé. En cas de modification ou de complément de la prestation en cours d'exécution, le Géomètre-Expert en avertit le client. Si ces modifications sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la dépense, un complément de devis est établi. La facture sera réajustée en fonction des surfaces extérieur, intérieur et façades relevées MEDIATION DES LITIGES DE LA CONSOMMATION : Le médiateur dont les coordonnées et l'adresse du site internet apparaissent ci-dessous pourra être saisi en vue de la médiation d'un litige de la consommation né du présent devis après qu'une résolution préalable et directement auprès du Géomètre-Expert ait été tentée. ANM Conso (Association Nationale des Médiateurs) - 62, rue Tiquetonne - 75002 PARIS - Tél. : 01.42.33.81.03 - Mail : contact@anm-mediation.com ou contact@anm-conso.com ASSURANCE DU GEOMETRE-EXPERT : La responsabilité civile professionnelle et décennale du Géomètre-Expert est souscrite auprès de : ALLIANZ - 1, Cours Michelet - CS 30051 - 92076 PARIS LA DEFENSE Cedex Responsabilité Civile Professionnelle n° 542 110 291 - Responsabilité Décennale n° 58 789 554/294	

Désignation de la prestation	Prix .H.T.
EXCLUSION DE SOLIDARITE : Le Géomètre-Expert assume sa responsabilité professionnelle, tel qu'elle est définie notamment par les Articles 1217, 1231-1 et suivants, 1792, 1792-2, 1792-3 et 1792-4-1 et suivants du Code Civil, dans les limites de la mission qui lui est confiée et ses propres fautes. Il ne peut être tenu responsable, de quelque manière que ce soit, ni solidairement, ni in solidum, à raison des dommages imputables aux autres intervenants participant à l'opération. Le présent devis est valable 3 mois à partir de sa date d'établissement. Il est établi en double exemplaires. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 Janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Cabinet.	
	

Conditions de règlement : Chèque Comptant

Total H.T.

5 150,00 €

Bon pour commande, le
Signature et nom du signataire**HECTARE**UPPAGISME DURABLE
160 avenue de la Bouvine
30900 NIMES
04 66 64 06 60
SIREN 391 338 660

H.T.

5 150,00 €

T.V.A. 20.00 %

1 030,00 €

Montant T.T.C. 6 180,00 €